

date de dépôt : 13 novembre 2024
demandeur : GAEC élevage Monier, représenté par
Monier Romain
pour : construction d'un tunnel pour stockage de
matériel
adresse terrain : le Godde, à Marcenat (15 190)

Commune de Marcenat

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État

Le maire de Marcenat,

Vu la demande de permis de construire présentée le 13 novembre 2024 par GAEC élevage Monier, représenté par Monier Romain demeurant 49 le Vernet, Condat (15 190);

Vu l'objet de la demande :

- pour construction d'un tunnel pour stockage de matériel ;
- sur un terrain situé le Godde, à Marcenat (15 190) ;
- pour une surface de plancher créée de 158 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis favorable du Maire en date du 15 novembre 2024;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la demande d'un permis de construire susvisé en date du 18 novembre 2024 (en application de l'article R 423-6 du code de l'urbanisme) ;

Vu l'avis favorable du Directeur Départemental des Territoires.

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est **ACCORDÉ**.

Fait à Marcenat, le

- 8 JAN. 2025

Le maire



C. P.

Colette Ponchet-Passemard

Transmis au demandeur le

- 9 JAN. 2025

(à compléter par la mairie)